

FICHE DE DONNEES DE SECURITE



Nom de produit : CLAROCIT POWDER Page: 1/6
Cat. No. 40200074, -72
Date de révision : 2009-10-01 Imprimé: 2009-10-01
No de produit : M1213158 SDS-ID: F/3.1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Nom du produit: CLAROCIT POWDER
Cat. No. 40200074, -72

Utilisation : Pour l'enrobage des échantillons matériellographiques Dimension de l'emballage : 800 g, 3 kg (*)

Distributeur : Struers S.A.S. Numéro de téléphone en cas d'urgence : +33 1 5509 1430
370, rue du Marché Rollay (Seulement pendant des heures d'ouverture)
94507 Champigny sur Marne Cedex
Tel: 1 5509 1430

Responsable de la préparation de la fiche de données de sécurité:
SDS_info@dhigroup.com

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Le produit n'est pas classifié.

Pour l'homme : Les propriétés dangereuses du produit sont considérées comme limitées. Cependant, le produit contient une petite quantité d'une substance allergène qui, chez les personnes prédisposées, peut provoquer une réaction allergique. Voir section 15.

Pour l'environnement : On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Le produit contient : Résine acrylique.

%:	No CAS :	No CE :	Nom chimique :	Classification du risque:	Obs.:
99.5-100	-	-	Méthacrylester polymérisé	-	
<0.5	80-62-6	201-297-1	Méthacrylate de méthyle	F;R11 R43 Xi;R37/38	

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation : En cas de malaise lors d'un travail produisant de la poussière : Aller à l'air frais et se reposer.

Contact avec la peau : En cas d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche.

Contact avec les yeux : Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Si l'irritation persiste, continuer le lavage pendant le transport à l'hôpital. Apporter cette fiche.

Ingestion : Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau. Garder la personne en observation. Si la personne a un malaise, la transporter en salle d'urgence avec cette fiche.

Nom de produit : CLAROCIT POWDER
Cat. No. 40200074, -72

Page: 2/ 6

Date de révision : 2009-10-01

Imprimé: 2009.10.01

No de produit : M1213158

SDS-ID: F/3.1

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction : Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Risques particuliers : Aucun particulier.

Équipement de protection pour le personnel de lutte contre le feu: Choix de l'appareil respiratoire pour la lutte contre l'incendie : Conformément aux règles générales de l'entreprise pendant un incendie.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles: Éviter l'inhalation de poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

Méthodes de nettoyage: Ramasser les déversements avec une pelle, un balai ou similaires. Eliminer les poussières recueillies conformément aux règlements municipaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Éviter l'inhalation de poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la dispersion de poussières. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.

Mesures techniques: Utiliser des méthodes de travail qui minimisent le contact.

Précautions techniques: Une aspiration ponctuelle est recommandée.

Précautions techniques de stockage: Aucune prescription particulière.

Conditions de stockage: Conserver dans l'emballage d'origine fermé dans un endroit sec.

Nom de produit :	CLAROCIT POWDER Cat. No. 40200074, -72	Page:	3/ 6
Date de révision :	2009-10-01	Imprimé:	2009.10.01
No de produit :	M1213158	SDS-ID:	F/3.1

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures techniques: Assurer une ventilation efficace. Respecter les valeurs limites d'exposition professionnelle et réduire au minimum le risque d'inhalation de poussières. Une aspiration ponctuelle est recommandée.

<u>Nom chimique:</u>	<u>Valeurs limites:</u>	<u>Cat.:</u>	<u>Obs.:</u>	<u>Référence:</u>
Poussières réputées sans effet spécifique, totales	10 mg/m ³	VME	-	VLEP
Poussières réputées sans effet spécifique, alvéolaires	5 mg/m ³	VME	-	VLEP
Méthacrylate de méthyle	100 ppm	410 mg/m ³	-	VLEP
	200 ppm	820 mg/m ³		

Protection individuelle: Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection respiratoire: Lors d'un travail produisant de la poussière : Porter un appareil respiratoire à filtre antiparticules, type P2.

Protection des mains: Porter des gants de protection. Les gants stratifiés (PE/EVOH) sont recommandés. Le liquide peut pénétrer les gants. Par conséquent, changer de gants souvent. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Protection des yeux : En cas de risque de contact : Porter des lunettes de protection/masque facial.

Protection de la peau : Aucune prescription particulière.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement : Non disponible.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect :	blanc poudre
Odeur :	caractéristique
pH:	non pertinent
Point d'ébullition:	non pertinent
Point d'éclair:	non pertinent
Limites d'explosion:	non pertinent
Densité relative :	0,7
Solubilité :	Non disponible
Autres données :	COV (Composés organiques volatils): < 0.5 g/l (calculé)

Nom de produit :	CLAROCIT POWDER Cat. No. 40200074, -72	Page:	4/ 6
Date de révision :	2009-10-01	Imprimé:	2009.10.01
No de produit : :	M1213158	SDS-ID:	F/3.1

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité : Stable aux températures normales.

Conditions/
matières à éviter: Éviter l'exposition à la chaleur et le contact avec les oxydants forts.

Produits de
décomposition
dangereux: Aucun particulier.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Inhalation : Les poussières peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et entraîner de la toux.

Contact avec la peau : Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs et de l'irritation. Risque de développement d'une hypersensibilité ou de déclenchement d'une hypersensibilité existante chez les personnes prédisposées.

Contact avec les yeux : La poussière peut causer de l'irritation.

Ingestion : Aucun effet nocif connu en cas d'ingestion de quantités susceptibles d'être ingérées accidentellement.

Effets spécifiques : Risque de développement d'une hypersensibilité ou de déclenchement d'une hypersensibilité existante chez les personnes prédisposées.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Mobilité : Non indiqué.

Dégradabilité : La dégradabilité du produit n'est pas indiquée.

Écotoxicité : On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement.

Potentiel de
bio-accumulation : Aucune donnée sur la bioaccumulation n'est disponible.

Autres effets nocifs : Aucun connu.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

Résidus: Code CED: 16 05 09

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas couvert par la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses (IMDG, ICAO/IATA, ADR/RID).

Nom de produit :	CLAROCIT POWDER Cat. No. 40200074, -72	Page:	5/ 6
Date de révision :	2009-10-01	Imprimé:	2009.10.01
No de produit : :	M1213158	SDS-ID:	F/3.1

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Étiquetage : Suivant les informations relatives à la composition chimique données par le fabricant, le produit n'est pas assujéti à une classification mais doit porter l'étiquetage suivant :

Contient Méthacrylate de méthyle. Peut déclencher une réaction allergique.

Législations
nationales :

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

Arrêté du 9 novembre 2004 définissant les critères de classification et les conditions d'étiquetage et d'emballage des préparations dangereuses et transposant la directive 1999/45/CE du Parlement européen et du Conseil du 31 mai 1999, concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses.

Arrêté du 9 novembre 2004 modifiant l'arrêté du 5 janvier 1993 fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de données de sécurité et transposant la directive 2001/58/CE de la Commission du 27 juillet 2001.

Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, 2007 avec modifications.

Décret no 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets.

Nom de produit : CLAROCIT POWDER
Cat. No. 40200074, -72

Page: 6/6

Date de révision : 2009-10-01

Imprimé: 2009.10.01

No de produit : M1213158

SDS-ID: F/3.1

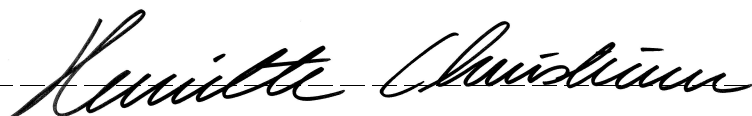
16. AUTRES INFORMATIONS

L'utilisateur doit être instruit dans l'exécution du travail et connaître le contenu de cette fiche.

Les rubriques suivantes ont été révisées ou contiennent des informations nouvelles : 1.

Les (*) indiquent les modifications comparées avec la version antérieure.

Approuvées par DHI.



Formulation des phrases risques :

R11 Facilement inflammable.
R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances sur le produit concerné, à la date d'établissement de la fiche. Elles présupposent une manipulation adéquate de ce produit dans les conditions normales et conformément à l'usage spécifié sur l'emballage ou dans d'autres documentations techniques appropriées. Toute autre utilisation du produit, y compris en combinaison avec un autre produit ou un autre procédé, s'effectue sous la seule responsabilité de l'utilisateur.

Préparée par DHI - Centre for Environment and Toxicology, Agern Allé 5, DK-2970 Hørsholm, Denmark. www.dhigroup.com.